

DOMINIQUE VIENNE, CGPME

"Les chefs d'entreprise sont à bout"

Dominique Vienne, président de la Cgpmé Réunion, était dans la manifestation des chefs d'entreprise lundi 1er décembre à Paris. Il explique la colère partagée des patrons de PME au national comme au plan local et accuse le gouvernement de leur rendre la vie plus difficile.

La manifestation des patrons à Paris a-t-elle été un succès ?

La manifestation initiée le 1er décembre par la Cgpmé et 40 fédérations professionnelles, a été un succès. Plus de 6 000 chefs d'entreprise de TPE (très petites entreprises) et PME (petites et moyennes entreprises) se sont mobilisés à Paris et 4 000 à Toulouse, pour manifester leur exaspération et demander davantage de liberté, moins de contraintes et de prélèvements obligatoires.

Dans le calme, nous avons notamment réclamé la suspension immédiate du compte pénibilité, de l'interdiction d'embaucher à temps partiel moins de 24 heures par semaine et des nouvelles règles encadrant la transmission d'entreprise. Nous avons pu enfin faire entendre la voix de ces chefs d'entreprise, trop souvent oubliés, qui prennent des risques pour faire vivre et développer leur entreprise.

Les Français aiment les petites entreprises. Il faut maintenant que le gouvernement entende aussi l'organisation qui les représente.

Les relations se sont tendues la semaine dernière entre le gouvernement et le patronat, notamment au Medef. Est-ce qu'il y a un divorce entre l'exécutif et les chefs d'entreprise ?

L'action et le discours de la Cgpmé ne sont ni politique, ni dogmatique mais juste pragmatique. Le mouvement organisé par la Cgpmé, lundi dans les rues de Paris et de Toulouse reflète une situation où les chefs d'entreprise sont à bout. Personne ne doute de ce constat. D'abord, parce que la situation économique est éprouvante pour beaucoup d'entreprises, ensuite parce que la crise a touché nos économies depuis plus de six ans et que celles-ci en ont gardé les séquelles.

Il faut aussi dire que l'ajustement budgétaire des années 2011-2013 a été éreintant pour nos entreprises, car il a pris presque exclusivement la forme de prélèvements supplémentaires, tandis que les baisses d'imposition annoncées tardent à se concrétiser. Les pleins effets du pacte de responsabilité auront lieu au mieux en 2017 alors que les nouvelles obligations du compte de pénibilité seront, elles, effectives au 1er janvier 2015.

Le gouvernement affirme sa priorité de simplifier l'économie. Alors il doit aussi faire du décompte de la pénibilité du travail, un travail moins pénible pour les chefs d'entreprise et rendre l'insupportable plus "supportable".

Nous demandons depuis de longues années que toutes nouvelles lois passent par un test TPE, pour vérifier sa capacité à être mis en œuvre dans une entreprise de petite taille. Si cela avait été fait, cette loi n'aurait pas existé. Il est aussi profondément choquant que l'on stigmatise encore une fois le secteur privé en appliquant à lui seul et pas au secteur pu-

« Il est choquant que l'on stigmatise le secteur privé en appliquant à lui seul et pas au secteur public de nouvelles contraintes. »

blic de nouvelles contraintes. Doit-on croire qu'une infirmière du secteur privé est plus exposée à la pénibilité qu'une infirmière du secteur public ?

La situation des PME réunionnaises est-elle similaire à celle des entreprises de l'Hexagone ?

Votre question me surprend. Comment devons nous décrire la situation et comment devons nous agir pour se faire entendre, lorsque nous disons que notre économie est en danger : chiffres du chômage en augmentation exponentielle, nombre de défaillances d'entreprises, montant des dettes sociales et fiscales d'environ 1,3 milliard d'euros, 10 000 emplois directs perdus dans le BTP, etc. Face à un tel cataclysme comparable à un cyclone, nous devrions être en plan ORSEC national pour préserver, protéger et reconstruire l'économie réunionnaise ! D'ailleurs, sans une véritable gouvernance locale des politiques publiques, cohérentes, partagées et incarnées par chaque représentant politique, économique et social, nous allons doucement mais sûrement dans le mur. L'état providence

n'existant plus, c'est à nous d'affirmer par nos actes ce que nous voulons pour notre territoire.

Le budget Outre-mer préserve des exonérations de charges sociales patronales et un CICE majoré a été voté pour les Dom. Est-ce satisfaisant ?

Je le répète, nous sommes favorables au CICE, nous sommes pour engager la démarche de simplification administrative et nous approuvons le Pacte de responsabilité. Ces dispositifs sont utiles et nécessaires pour notre territoire. Je rajouterai d'ailleurs aux bonnes mesures mise en œuvre récemment, le travail effectué par nos parlementaires pour relever le seuil de la défiscalisation, bénéfique au secteur du BTP. En disant cela, est-ce que nous faisons de la politique ? Bien sûr que non.

Pour ce qui est du CICE majoré, il est plus juste de rappeler que cette majoration redonnera quasiment ce que le recentrage de la Lodeom avait enlevé en 2013. Encore une fois, tous les acteurs économiques le demandent depuis de nombreuses années, il faut de la stabilité aux dispositifs réglementaires car reprendre d'une main et redonner de l'autre n'accélère en rien la création de valeur.

Je voudrais aussi rappeler que la priorité du Président de la République et de son gouvernement est de faire baisser le chômage. Aussi, avoir une politique d'accompagnement des entreprises n'est que le reflet de cette volonté car les emplois pérennes sont dans nos entreprises. Alors il est agaçant d'entendre que les entreprises sont plus accompagnées que



Dominique Vienne : "Nous allons doucement mais sûrement dans le mur" (photo Frédéric Lai-Yu).

d'autres. Vouloir combattre le chômage, c'est vouloir défendre et développer l'entreprise.

Est-il encore possible d'imaginer une inversion durable de la courbe du chômage à court terme ?

La logique nous conduira d'un point A à un point B alors que l'audace et l'ambition nous conduiront où nous l'aurons décidé ! Je désespère que seule la logique de Bercy et son ministère des Finances soit le fil conducteur de la trajectoire réunionnaise. Ce n'est pas avec des ajustements budgétaires que la Réunion trouvera les conditions de son futur et il n'y a donc aucune chance de rupture pour éradiquer la gangrène du chômage réunionnais. Seule une audace et une ambition portées par

« Je désespère que seule la logique de Bercy et son ministère des Finances soit le fil conducteur de la trajectoire réunionnaise »

les forces vives du territoire peuvent nous projeter vers de nouveaux horizons, créateurs de richesse économique et sociale.

La bataille autour des crédits du Service militaire adapté et de la continuité territoriale a fait rage toute la semaine. La Fedom a apporté son soutien à la ministre des Outre-mer contre l'amendement de Didier Robert au Sénat. Quelle est votre opinion ?

Bien évidemment, le financement du SMA et de la continuité territoriale est un enjeu important pour notre île. Je trouve dangereux que des prétextes électoraux puissent vouloir prendre à témoin l'opinion publique, sur des sujets aussi stratégiques. Il n'y a pourtant qu'un seul camp à défendre, c'est celui de la Réunion et de son développement ! La Cgpmé a participé à la récente signature de la convention entre la Fedom (Fédération des entreprises des Dom) et le SMA, car ce dispositif est un outil vertueux pour l'insertion de nos jeunes.

Dans le même temps, il me paraît stratégique de poser les conditions du financement de la continuité territoriale car il serait profondément injuste de laisser croire que le compte est bon en matière de financement de cette continuité. Vouloir que nos jeunes, nos entreprises, nos savoirs faire, nos innovations puissent s'ouvrir vers l'extérieur, passe par une politique de continuité territoriale ambitieuse.

Propos recueillis par Thomas Laurent



"Libérez nos entreprises !", était le slogan des patrons lors de la manifestation du 1er décembre à Paris. Au centre, Jean-François Roubaud, président de la Cgpmé (photo DR).